

Reçu le 19 MARS 2013

Communes de St Bonnet de Mure et St Laurent de Mure  
DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES  
ET DES AFFAIRES DÉCENTRALISÉES

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS**  
**du COMITE SYNDICAL du 12 MARS 2013**

L'An Deux Mille Treize, le Douze Mars, à Dix Neuf Heures, le Comité Syndical, dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Bernard BEGUIN.

Etaient présents : Monsieur BEGUIN, Mme GUICHERD, Monsieur JOURDAIN, Monsieur ROUX, Mme BARET, Mme MIQUET, Monsieur DENISSIEUX, Monsieur FIORINI, Monsieur GELIN, Monsieur LAFONT, Monsieur PARTRAT, Monsieur SAUNIER. Monsieur PEROTTI Trésorier Principal.

Monsieur JOURDAIN présente un pouvoir de Monsieur EVANGELISTA  
Absente excusée : Mme NICOLAS

Objet : Le Compte Administratif reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances du syndicat intercommunal pour l'exercice 2012.

**Compte  
Administratif  
2012**

Il fait apparaître les résultats suivants :

- Dans la section de Fonctionnement, un excédent cumulé de 505 581.91 €
- Dans la section d'Investissement, un déficit cumulé de 229 764.21€
- Des restes à réaliser à reporter en 2013 :
  - 16 400.84 € en dépenses,

Après avoir pris connaissance du Compte Administratif 2012, le Président quitte la salle du conseil, le doyen fait voter le Compte Administratif.

Après délibération, A l'unanimité

le Comité Syndical :

- **ADOpte** le Compte Administratif 2012.

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS  
ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS**

Le Président du Syndicat Intercommunal Murois Certifie exécutoire la présente délibération qui sera transmise au Représentant de l'Etat et au Comptable du Trésor Public.  
Fait à St Laurent de Mure, le 13 mars 2013

Le Président

Bernard BEGUIN

